

Santé mentale : un institut, des partenaires

Signature d'une entente de partenariat portant sur le partage des responsabilités entre le Centre hospitalier Robert-Giffard – Institut universitaire et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec

Québec, le 17 avril 2008 — Dans le cadre des Journées Repères 2008, sous le thème *Santé mentale, un institut, des partenaires*, le Centre hospitalier Robert-Giffard – Institut universitaire en santé mentale (CHRG – Institut) et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec (CRDI de Québec) ratifie une entente de partenariat qui précise le partage de responsabilités à l'égard des personnes présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble envahissant du développement (TED), ce jeudi 17 avril 2008, à 11 h 30.

Cette entente très importante vient concrétiser l'instauration d'un mécanisme de collaboration étroite et efficace entre ces proches partenaires offrant mutuellement des services aux personnes présentant une DI ou un TED associé à des problématiques complexes. Ce partenariat leur permet de recevoir des services de grande qualité, aidant concrètement ces personnes à demeurer fonctionnelles dans la communauté, ou lorsque nécessaire, à vivre un bref épisode de soins en milieu hospitalier.

Le partage des expertises établi par ce protocole d'entente repose, entre autres, sur la définition particulière des mécanismes de collaboration interdisciplinaire. En effet, lorsque le CRDI de Québec évalue que la complexité des besoins de la personne présentant une DI ou un TED, qui reçoit des services de l'établissement, nécessite une concertation élargie des partenaires de services spécialisés, le CHRG mandate un intervenant pour participer à la rencontre de plan de services individualisés de la personne. Ou encore, si le CRDI de Québec fait appel à des experts externes pour soutenir ses professionnels dans l'étude d'un dossier, le programme surspécialisé du CHRG collabore, au besoin, en fournissant les données pertinentes ou en participant aux rencontres dans l'optique d'assurer un suivi spécialisé de qualité dans la continuité des services offerts à la personne présentant des besoins complexes.

La signature du protocole d'entente se fait lors des Journée Repères 2008, où plus de 30 organismes de la région de la Capitale-Nationale sont présents pour l'occasion. Sous le thème *Santé mentale : un institut des partenaires*, les organismes réunis présentent les partenariats établis entre eux pour offrir des services et des soins de qualité aux personnes aux prises avec des troubles mentaux et pour accompagner adéquatement les familles et les proches.

Initié par le CHRG – Institut universitaire en santé mentale, la tenue des Journées Repères 2008 (17 et 18 avril) est un événement unique qui permet de rencontrer

des intervenants de 32 organismes partenaires dans un contexte d'échanges, de discussions et de découvertes. Psychiatrie et toxicomanie, pairs aidants, soutien aux proches, soutien aux études, réinsertion sociale, travail, réseautage sont parmi les différents sujets présentés dans les 23 stands d'information sur place.

La signature du protocole d'entente entre le CRDI de Québec et le CHRQ – Institut universitaire aura lieu :

le jeudi 17 avril 2008, à 11 h 45
Centre hospitalier Robert-Giffard – Institut universitaire en santé mentale
2601, chemin de la Canardière, Québec
salle Marie-Renouard

Les Journées Repères 2008 se déroulent en ce même endroit, le jeudi 17 avril de 11 h à 19 h et le vendredi 18 avril, de 9 h à 16 h.

– 30 –

Pour information : Louise Dubois
Coordonnatrice aux communications
CRDI de Québec
Tél. : 418 683-2512 poste 2107
Cell. : 418 572-4468

Catherine Lessard
Adjointe au directeur général et responsable des
communications
CHRQ – Institut universitaire en santé mentale
Tél. : 418 663-5321 poste 6457
Cell. : 418 559-2267